



## COMMUNE D'ILLATS

### COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 DECEMBRE 2015

L'an deux mille quinze, le vingt-six décembre, le Conseil municipal de la commune, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à onze heures à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Philippe DUBOURG, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : 21 décembre 2015

**PRESENTS** : MM et Mmes Ph. DUBOURG, R. CARSANA, Ph. VINCENT, J. Ph. PROVOST, D. LESCURE, S. VALLOIR, E. BANOS, C. BUZOS, C. DRILLEAUD, F. BAUDON, G. BAILLET.

**REPRESENTES** : E. AMART (procuration à D. LESCURE), F. PEDURAND (procuration à S. VALLOIR).

**ABSENTES** : G. BELIN, P. PEIGNEY

**Secrétaire de séance** : Cécile BUZOS



**ORDRE DU JOUR** : (SESSION ORDINAIRE)

#### **DELIBERATIONS**

1) Schéma Départemental de coopération intercommunale – Avis de la commune



Le compte-rendu du Conseil Municipal du 9 novembre 2015 est approuvé à l'unanimité.

#### **DELIBERATIONS**

##### **SCHEMA DEPARTEMENTAL DE COOPERATION INTERCOMMUNALE – AVIS DE LA COMMUNE D'ILLATS**

Vu la loi N° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;

Vu l'article L. 5210-1.1.IV du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant que la collectivité doit émettre un avis sur ce projet de SDCI avant le 31 décembre 2015 ;

La loi du 7 août 2015 dite Loi NOTRe, prévoit que les Schémas départementaux de coopération intercommunale révisés soient arrêtés avant le 31 mars 2016, la mise en œuvre des schémas devant être finalisée avant le 31 décembre 2016, par arrêté du représentant de l'Etat.

Le SDCI a pour objectif d'évaluer la cohérence des périmètres et d'établir un état des lieux de la répartition des compétences des groupements existants et de leur exercice dans le but :

- De parvenir à la couverture intégrale du territoire par des EPCI à fiscalité propre en supprimant les enclaves et discontinuités territoriales ;
- De fixer les modalités de rationalisation des périmètres des EPCI à fiscalité propre en proposant des créations, transformations ou fusions ainsi que la modification de leurs périmètres ;

